L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance; pour l'année, dix piastres pour la feuille distribuée pendant la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas jouir du bénéfice de la Nouvelle-Orléans. Aucun autre payer à son domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes n'aient été réglés en entier et payés. Les abonnés qui auront quitté cette ville sans avoir payé leur abonnement en donner avis par écrit, sous peine d'être considérés comme abonnés ne sera tenu de payer le prix de leur abonnement ne sera tenu de payer le prix de leur abonnement ne sera tenu de payer le prix de leur abonnement